

POL'infos

Automne / Hiver 2021

Infos municipales



La rentrée de septembre a débuté avec le forum des associations et le retour de notre traditionnelle Foire qui s'est parfaitement déroulée sous un soleil estival. Le feu d'artifice et la soirée mousse du samedi soir ont été très appréciés par beaucoup d'entre vous.

Merci aux associations et aux bénévoles pour ces bons moments de partage et de convivialité qui nous manquaient.

Nous avons profité de cette journée pour enfin inaugurer notre Salle des Fêtes en présence de nombreux Pollionnois et personnalités locales qui ont pu mesurer la qualité des travaux effectués.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée, bien que toujours contrainte par les mesures sanitaires avec l'accueil de 254 élèves. Bonne année scolaire à tous !!!

Je souhaite la bienvenue et le succès aux nouveaux gérants de notre bar-tabac-presses et de l'épicerie, et vous remercie de participer à leur pleine réussite. J'espère aussi la réouverture la plus rapide possible de la boucherie. Différents travaux sont en cours : l'aménagement du stade, du cimetière et la transformation de la salle des associations en cabinet médical pour l'accueil d'un médecin en fin d'année ou en début d'année prochaine.

Je me réjouis du retour des activités associatives dès cet automne, dont vous retrouverez le détail dans ces pages, car il est important de se réunir de nouveau.

Je profite de ce mot pour vous annoncer que les vœux du Maire se dérouleront le 8 janvier 2022 à 11h30 à la Salle des Fêtes.

Philippe Tissot, votre Maire

Actes de vandalisme

Depuis cet été, des actes de vandalisme sont commis presque chaque week-end sur les bâtiments de l'école, le city-stade et la salle multi-activités :

- Les vitres de la salle et de l'école ont été fortement dégradées par des impacts de cailloux, par des mots injurieux et des dessins obscènes gravés dans le verre et tagués à la peinture orange ;
- Les portes des boîtes aux lettres de l'école, du Sou des Ecoles et des Délégués des parents d'élèves ont été arrachées ;
- Les grillages et panneaux de protection du city-stade ont été endommagés

Une plainte a été déposée à la gendarmerie de Vaugneray.

Ces dégradations ne sont pas toutes couvertes par la compagnie d'assurances et ont un coût non négligeable pour la commune et donc pour ses habitants.

Nous avons prévu de mettre en place des mesures de surveillance mais nous incitons chacun à agir à sa mesure, en ouvrant l'œil ou en recommandant à ses proches le respect des biens collectifs !

Prochains conseils municipaux :

Mardis 14 décembre 2021, 18 janvier 2022, 22 mars 2022 à 19h30

Inauguration Salle des Fêtes

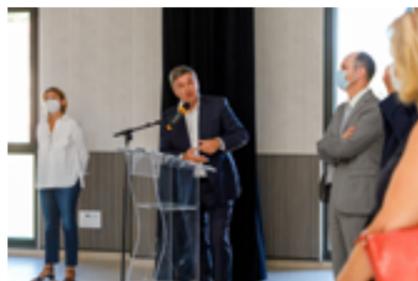
Voici bientôt deux ans qu'un article a été écrit dans le bulletin municipal pour présenter le projet de transformation de la Salle des Fêtes. Nous ne pensions pas avoir à subir la pandémie et, forcément, ce n'est pas en 2020 que la nouvelle salle a été inaugurée mais en 2021. Quel meilleur moment cependant pour l'inaugurer que celui de la Foire de Pollionnay 2021 ! Ceci a permis un moment de convivialité devenu si rare et n'a fait que conforter le choix des organisateurs de la Foire de la maintenir vu l'affluence en visiteurs de cette année.

Les travaux de la Salle des Fêtes pensés et supervisés par le cabinet d'architecte Cornu et Néel ont donc répondu aux objectifs : créer une salle moins consommatrice d'énergie (abaissement du plafond, matériaux plus isolants...), récréer une esthétique générale (ouvertures donnant sur l'église, suppression de la verrière remplacée par la Salle du Partage, terrasse...), avoir une cuisine mieux équipée et plus fonctionnelle.

Construite entre deux mandats, la nouvelle équipe, et notamment le Maire Philippe Tissot, André Brottet et Jean-Pierre Goy, a pris le relais de Jean-Pierre Marquier, Maire précédent, et de Sébastien Bouchard pour suivre les travaux. La Salle des Fêtes et la Salle du Partage ont depuis fait l'objet d'un règlement d'utilisation préparé par Sylvie Perrier et les membres de la Commission Associations afin de la faire vivre.



De gauche à droite : Catherine Di Folco, Daniel Jullien, Christophe Guilloteau, Claude Goy, Philippe Tissot, Sophie Cruz, Benoît Rochas, Thomas Gassilloud



Permanences des élus

Vous pouvez venir en Mairie le samedi matin de 9 h à 12 h si vous souhaitez rencontrer l' élu d'astreinte qui tient une permanence mais il est plus prudent de prendre rendez-vous en Mairie au 04 78 48 12 09.

4 décembre	Benoit Duval 5 ^{ème} Adjoint au Maire	Finances, tourisme & développement économique
11 décembre	Sylvie Perrier 6 ^{ème} Adjointe au Maire	Associations, vie culturelle et communication
18 décembre	Laetitia Jousse 2 ^{ème} Adjointe au Maire	Affaires sociales, personnes âgées & logement
25 décembre	Anne-Marie Rozier 4 ^{ème} Adjointe au Maire	Ecole, jeunesse & petite enfance
1 ^{er} janvier	Philippe Tissot Maire	
8 janvier	André Brottet 1 ^{er} Adjoint au Maire	Urbanisme, bâtiments & travaux
15 janvier	Philippe Bartholus 3 ^{ème} Adjoint au Maire	Environnement, développement durable, voirie & sécurité
22 janvier	Sylvie Perrier 6 ^{ème} Adjointe au Maire	Associations, vie culturelle et communication
29 janvier	Benoit Duval 5 ^{ème} Adjoint au Maire	Finances, tourisme & développement économique
5 février	Laetitia Jousse 2 ^{ème} Adjointe au Maire	Affaires sociales, personnes âgées & logement
12 février	Anne-Marie Rozier 4 ^{ème} Adjointe au Maire	Ecole, jeunesse & petite enfance
19 février	Philippe Tissot Maire	
26 février	André Brottet 1 ^{er} Adjoint au Maire	Urbanisme, bâtiments & travaux
5 mars	Philippe Bartholus 3 ^{ème} Adjoint au Maire	Environnement, développement durable, voirie & sécurité
12 mars	Sylvie Perrier 6 ^{ème} Adjointe au Maire	Associations, vie culturelle et communication
19 mars	Benoit Duval 5 ^{ème} Adjoint au Maire	Finances, tourisme & développement économique

Parole des élus

Plan Local d'Urbanisme : sa mise en révision a débuté

Nous vous rappelons que, lors de sa séance du 15 juin dernier, le Conseil Municipal a décidé de mettre en révision le Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour prendre en compte principalement l'avenir du site de l'ancienne clinique des Presles, de revoir l'aménagement du centre bourg et de mieux maîtriser les formes urbaines pour réguler l'accroissement de la population.

Nous avons confié au bureau d'étude « L'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture » (AUA), basé à Lyon et dirigé par Mme Céline Grieu, le soin de nous accompagner dans cette procédure.

Dès le mois de septembre, nous sommes entrés dans la phase active de cette démarche avec le début de la phase de diagnostic. Cette première étape porte sur la démographie, l'habitat et l'économie ; suivront un bilan environnemental, un point sur l'activité agricole et une description des fonctionnalités urbaines.



André Brottet



Pour ces dix dernières années, les premiers résultats montrent une augmentation soutenue et un rajeunissement de la population. Près de trois cent cinquante logements ont été construits (la construction d'habitats collectifs explique ce chiffre) pour une consommation foncière de onze hectares dans l'enveloppe urbaine, ce qui confirme que notre commune avait beaucoup de parcelles disponibles.

Derniers points de repères, notre commune compte 374 emplois pour 1235 actifs ayant un emploi ; seulement 9,6% des actifs ayant un emploi travaillent à Pollionnay. Nous vous informerons régulièrement de l'évolution de cette révision en sachant qu'une première réunion publique vous sera proposée en début d'année prochaine.

NOUVEAU : vos demandes d'autorisation d'urbanisme dématérialisées !

A partir du 1^{er} janvier 2022, pour toute demande d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir), vous pourrez déposer tout votre dossier par internet : formulaire de demande, pièces jointes (plans, notices explicatives).

Pour cela, RDV sur le site internet de la commune pollionnay.fr, rubrique « Vie Municipale », « Urbanisme »

Les avantages sont nombreux :

- Vous vous créez un compte, que vous pourrez réutiliser par la suite pour déposer d'autres demandes d'urbanisme
- Vous pouvez bénéficier d'un mode assisté pour déposer vos demandes
- Si vous le souhaitez, toute l'instruction se fera par internet, sur votre compte (avec possibilité de recevoir des notifications par mail dès que vous recevrez un message ou un document). Les échanges avec la mairie sont ainsi simplifiés : plus besoin de vous déplacer, d'appeler ou d'envoyer de courrier postal !

Quelle joie de se retrouver enfin !

Les «Anciens» se sont réunis le 9 octobre après-midi pour un moment festif autour d'un goûter.

L'accueil a commencé à 14 h avec un café ou un thé servi à table et agrémenté de madeleines chocolatées. Les retrouvailles et discussions ont mené bon train jusqu'à 15 h, heure du spectacle. Monsieur le Maire, que nous remercions de sa présence, a souligné l'importance et la joie de partager ce moment convivial puis les «Bidules» sont entrés en scène. Ces 4 chanteurs et musiciens nous ont fait voyager dans leur univers musical puisé dans les chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui. Leur jeu scénique, le choix des chansons et leur interprétation en polyphonie ont conquis le public très attentif. Entre la Javanaise, le chemin de « Julie la petite olive » et la Tendresse, ils ont séduit et remémoré à nos oreilles des refrains que l'on aime à fredonner...



Laetitia Jousse



Un goûter était ensuite proposé : poire enrobée de chocolat concoctée par Mathieu Duvillard pour gâter les palais et un verre de crémant pour arroser le tout. Les discussions ont pu reprendre et les papilles se réjouir à nouveau. La salle était joliment décorée aux couleurs et fruits de l'automne. Merci aux personnes bénévoles, Andrée, Julia et Michelle, qui ont partagé leur talent une fois de plus. Ce fut aussi l'occasion d'utiliser la Salle des Fêtes pour la première fois depuis sa rénovation. Tout le monde a pu apprécier la clarté et l'acoustique de ce bel endroit. Un grand merci aux personnes présentes et à tous ceux et celles qui ont rendu possible ce moment. En attendant les prochaines retrouvailles au printemps....

Le projet des jardins partagés commence à prendre racine

Après avoir semé des graines lors de 3 réunions publiques durant lesquelles les élus qui portent le projet ont présenté l'ébauche des futurs jardins, un groupe de travail composé de huit habitants et d'élus a été constitué.

Depuis, ce groupe se réunit régulièrement afin de mettre en place une association qui portera les jardins partagés. Ce projet se veut un lieu de partage de la terre mais aussi de valeurs humaines et sociales. Il est porté par une volonté forte de créer du lien entre les habitants de Pollionnay en favorisant les rencontres et les échanges, les moments de solidarité, la transmission de savoirs, de connaissances et d'expériences.

Même s'il reste encore beaucoup de travail à accomplir, nous récoltons déjà les fruits de ce projet collectif : la commune est depuis peu propriétaire du terrain, le règlement des jardins est terminé, la terre sera bientôt enrichie et l'association, tout comme les travaux d'aménagement, devraient voir le jour avant la fin de l'hiver.

Aussi, nous espérons, grâce à l'implication de chacun, que les jardins accueilleront leurs premières plantations au printemps 2022.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé dans le prochain POL'infos.

Si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Plan Grand Froid 2021- 2022

Pendant les périodes hivernales, vous pouvez ou une personne fragile ou âgée de votre entourage peut avoir besoin d'aides plus particulières. Votre CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) se mobilise afin de répondre à ces besoins. Pour cela, il vous propose de vous signaler ou de faire connaître la personne fragile ou âgée de votre entourage pour bénéficier d'actions communales ou intercommunales :

Par exemple :

- Conseils, orientations, prise en charge,
- Sécurité (de la personne ou de son domicile),
- Services : aides à domicile, portage de repas, livraison de courses, autres.
- Visites, appels téléphoniques
- Assistance

Si vous souhaitez être recensé(e) ou faire recenser quelqu'un, nous vous invitons à téléphoner en Mairie au **04 78 48 12 09**.

Comptant sur la solidarité et la mobilisation de tous, nous vous souhaitons un bon hiver 2021 !



Défibrillateurs

Nous sommes tous concernés car, chaque année, à travers le monde, plus de 7 millions de personnes sont victimes d'un arrêt cardiorespiratoire. Un arrêt cardiaque peut toucher tout un chacun, en tout lieu et à tout moment.

Pour cette raison, et pour combler cette lacune sur notre commune, nous avons, dans un premier temps, installé deux défibrillateurs : l'un est positionné sur la façade de la mairie et le second sur la façade de la pharmacie. Deux autres seront installés provisoirement, l'un à l'école et l'autre au stade, et ce en attente de la fin des travaux. Pour l'école, il sera positionné devant l'entrée de la salle verte et, pour le stade, sur le haut du pignon sud du bâtiment.



En quoi cela consiste :

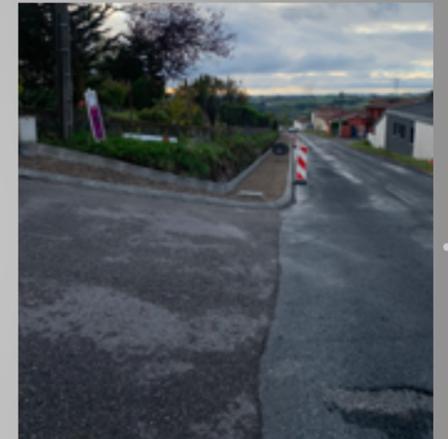
La défibrillation consiste à délivrer une impulsion électrique au cœur afin de rétablir un rythme cardiaque régulier. L'utilisation d'un défibrillateur peut se faire sans formation particulière, il suffit de suivre les indications fournies avec l'appareil ; combinée à un massage cardiaque correctement effectué, elle constitue le seul traitement permettant de sauver la vie d'une personne en état d'arrêt cardiorespiratoire.



Philippe Bartholus

Travaux sur la Départementale 610

Comme vous avez certainement pu le constater, des travaux ont été effectués sur la D610 (route du Gaminon, au lieu-dit Le Vivaray).. Ces travaux, entrepris sous l'égide du département, concernent la mise en place d'un trottoir, permettant ainsi de sécuriser le passage des enfants se rendant à l'arrêt de bus.



Sécuriser la circulation



Ces panneaux sont mis en place en présence d'un passage étroit, afin de réduire la vitesse des véhicules et ainsi sécuriser la circulation. C'est notamment le cas à La Poizatière, avenue Marius Guerpillon, route de la Croix du Ban et sur la route de La Cozonnière, à la sortie nord du village.

JE PASSE QUAND, MOI ?

Selon le code de la route, ces panneaux ont pour objectif de rappeler que la route sur laquelle je circule est à double-sens de circulation :

- **Panneau carré sur fond bleu** : les usagers arrivant en sens inverse doivent me laisser passer.
- **Panneau rond cerclé de rouge** : il convient de céder le passage aux usagers arrivant en face de moi.

ATTENTION : ces règles ne s'appliquent que lorsque des véhicules se présentent **EN MÊME TEMPS**.

Ainsi, si je fais face au panneau carré sur fond bleu et qu'un véhicule est déjà engagé dans le rétrécissement, je lui cède le passage. En effet, il ne faut en aucun cas forcer le passage car ce serait alors un abus de priorité et la responsabilité du véhicule incriminé serait engagée en cas d'accident.

Alors, respectons le code de la route et faisons preuve de **courtoisie** et de **civisme** car il ne s'agit finalement que d'échanger **une poignée de secondes contre sécurité et sérénité**.

Le Service Périscolaire

Le restaurant scolaire : depuis cette rentrée, 200 enfants en moyenne mangent quotidiennement à la cantine. La société Newrest est notre prestataire de services et c'est ladine Vernay, Cheffe de Cuisine, qui prépare les repas de l'entrée au dessert et qui est plébiscitée par les enfants. « Il faudrait organiser un concours et c'est sûr qu'elle serait la lauréate ! ». D'ailleurs, sa recette de gâteau aux pommes fait le tour des familles....

Une fois par période, elle intervient dans une classe pour composer un menu avec les élèves et leur professeur, selon la saison et les thèmes choisis (automne, Noël, la montagne, la mer...) et en accord avec le programme d'animation de Newrest.

Une trentaine de parents et des élus ont été accueillis le mardi 19 octobre en fin d'après-midi pour visiter le restaurant, la cuisine, répondre aux questions sur la provenance des aliments, leur préparation et pour une petite dégustation...



La pause méridienne : des activités par petits groupes permettent aux enfants :

- De s'initier à des apprentissages, de se divertir, de réfléchir aux règles de la vie sociale : ateliers jeux de société (animés par Léonie Guillot) et jeu d'échecs (animé par Stepan Azizyan),

- D'écouter et de créer des histoires, des petits décors avec Hélène Narmnio,

- De faire du sport avec Delphine Chutel et Enzo Gimenez.

La garderie est ouverte de 7h30 à 8h30 (accueil d'une moyenne de 25 enfants) et de 16h30 à 18h30 (où elle est fréquentée par plus de 80 enfants).

Anne-Marie Rozier



L'étude dirigée est assurée les lundi, mardi et jeudi par deux professeurs des écoles (Geneviève Isnard et Anne-Laure Mény) et par une étudiante (Léonie Guillot). Une trentaine d'élèves en moyenne en bénéficient.



1^{er} rang de gauche à droite Nathalie D., Sabrina M., Delphine C.
2^{ème} rang : Nathalie C., Cindy S. Léonie G., Agnès L., Hélène N., Christine G., Alexandre A.

La grande lessive

L'édition de printemps sera sur le thème « Fleurir Ensemble » et nous accrocherons toutes vos œuvres dans le centre du village le jeudi 24 mars 2022.

Vous pourrez venir déposer vos créations (dessins, coloriages, peintures... en format 21x29,7cm) à la mairie à partir de début mars !

Travaux d'aménagement du stade

Le soleil et le temps clément ont été de la partie pour le démarrage des travaux la semaine du 18 octobre : préparation générale du site, dépose des mâts d'éclairage, dépose des filets pare-balls qui seront ensuite repositionnés, livraison et préparation de l'enrochement, délimitation précise des zones et notamment celle du pumtrack qui va être une des premières à être travaillée



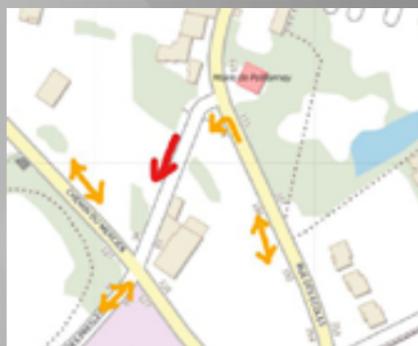
Travaux d'extension de l'école

L'instruction du permis de construire suit son cours normal. Cependant, la conjoncture économique actuelle retarde la progression des phases nécessaires au démarrage du chantier : les délais d'approvisionnement subis dans le domaine du bâtiment, les hausses des coûts des matières premières impactent actuellement le projet et exigent d'approfondir les négociations.

Le début des travaux est donc pour le moment prévu pour les vacances de février 2022. Comme il ne peut manquer d'impacter la vie de l'école, le maximum d'attention sera porté sur son organisation (arrêt du bruit pendant le temps de sieste par exemple) et la concertation entre le maître d'œuvre, l'équipe enseignante et la mairie sera permanente.

En janvier 2022, et comme déjà annoncé, le nouveau sens de circulation va être mis en place (voir schéma).

A la fin des travaux, ces nouvelles dispositions seront pérennisées afin de permettre la mise en œuvre d'un chemin sécurisé pour piétons et cyclistes depuis et jusqu'à l'école.



Où en sommes-nous du budget communal ?

Concernant les dépenses de fonctionnement, 50% du budget a été consommé au 14 octobre, tandis que 70% des recettes correspondantes ont été perçues. Les postes de dépenses les plus avancés sont celui des « dépenses à caractère général » à hauteur de 80% et celui des « ressources humaines » à 68% (ce qui est un pourcentage normal après plus 9 mois de fonctionnement).

Concernant les investissements, 35% du budget a été engagé et 34% des recettes sont rentrées. Le projet « aménagement du stade » est budgétairement le plus avancé, à 88% des dépenses engagées, tandis que le projet « extension de l'école » n'est encore qu'à 11% de son budget (ce qui est normal dans la mesure où la totalité des dépenses liées au projet sont budgétées, y compris celle qui ne seront engagées qu'en 2022).

La maîtrise budgétaire est donc satisfaisante tandis que les nombreux projets engagés sont en cours de réalisation ou de démarrage.



Benoît Duval

La signalétique des commerces et des professionnels de santé

La Mairie a lancé un projet de « signalétique des commerces ».

Son but : faire connaître à toutes les personnes de passage dans notre commune l'étendue de l'offre qui est proposée, tant par les commerçants que par les agriculteurs (marché paysan et vente à la ferme), les activités liées à la santé et celles liées au tourisme.

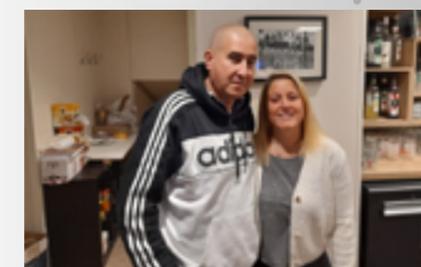
Ce projet comportera une information globale aux principales entrées du village mais également une signalisation directionnelle au carrefour situé au centre du village. Tous les professionnels concernés ont été réunis par la Mairie pour les informer de l'avancement du projet et recueillir leurs avis. Le premier lot de travaux est attendu pour la fin de cette année.

Salon de coiffure

Nous avons rendez-vous au 474 route de la Croix du Ban, chez **L & Elles Coiffure**, un nouveau salon de coiffure. Lucie nous reçoit dans sa maison avec un sourire et une bonne humeur communicative. Elle nous explique qu'elle a toujours voulu être coiffeuse depuis l'âge de 4 ans et qu'elle rêvait d'ouvrir son propre salon. Et bien ce rêve est concrétisé depuis fin août 2021. Styliste visagiste, elle a choisi d'utiliser des produits naturels et fabriqués en France.

Uniquement sur rendez-vous du lundi au samedi 06 89 05 62 65.

Nous avons trouvé un accueil à la fois très chaleureux mais empreint d'une grande pondération. Lucie souhaite remercier tous les habitants qui lui ont permis de bien démarrer son activité.



Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
10h00 – 13h00 / 15h30 – 19h00
Mercredi et dimanche : 10h00 – 13h00
Fermé le samedi

Dépôt de pain le lundi.

Epicerie

Madame et Monsieur Alliouche se sont récemment installés sur notre commune. Laamri Alliouche a repris le **bar-tabac-presse Le Pot Lyonnais** depuis le 1^{er} juillet et son épouse, Cristelle, a ouvert l'épicerie le 30 août dans l'ancien local de la fleuriste.

Vous y trouverez tous les produits de première nécessité, des légumes frais livrés par un producteur de Polliionnay (Jérôme, du marché paysan). A terme, ce couple souhaite vendre de plus en plus de produits locaux et du terroir. Un bel espace dédié au service « Point Poste » est assuré aux mêmes horaires que l'épicerie, sauf le dimanche matin.

Cristelle nous a confié être très satisfaite par l'accueil des Polliionnois et le démarrage de son commerce.



Feu d'artifice

La municipalité a souhaité convier les Pollionnois à un feu d'artifice le samedi 4 septembre, annonciateur de la journée de la foire du lendemain. Nous souhaitons enrichir les festivités avec la lumière qui nous a tant manqué durant ces derniers mois. Vous avez répondu présents et nous espérons que vous avez tous apprécié



Attention changement dans nos habitudes de fin d'année

En début d'année 2022,* nous vous distribuerons un nouveau support qui remplacera le traditionnel agenda : tout en conservant une partie agenda, il mettra à votre disposition plus d'informations pratiques sur la vie de la commune et de l'intercommunalité.

Nous souhaitons que cette publication soit aussi un outil favorisant l'intégration des personnes arrivant sur le village et un rappel pour les Pollionnois de tout ce qu'il faut savoir pour bien vivre dans la commune. Ne manquez pas de nous faire un retour de vos remarques à ce sujet.



Sylvie Perrier

Forum des associations

Cette année, pour raison de contraintes sanitaires, le forum a eu lieu à l'extérieur, devant la Salle des Fêtes. Les associations ont répondu présentes ; 13 d'entre elles étaient représentées, sous un beau soleil et dans une ambiance conviviale. Ce forum inaugurerait un week-end riche en animations dans Pollionnay.

Merci à tous.



Boîtes à idées

Vos idées ont été les bienvenues et les personnes qui ont pris le temps de nous soumettre leurs propositions ont toutes reçu une réponse !

Via le petit coupon que vous trouverez dans cette édition du POL'infos, n'hésitez pas à continuer à nous faire part de vos suggestions d'amélioration de notre quotidien, quel qu'en soit le sujet ; les élus s'attacheront ensuite à y répondre le plus vite possible.

PanneauPocket

Cette application, gratuite pour les usagers, permet de recevoir en temps réel sur votre smartphone ou votre tablette des alertes de la mairie et une copie des informations publiées sur le panneau lumineux du centre bourg, de façon plus complète avec, le cas échéant, des liens vers des pièces jointes ou des sites internet.

Nota Bene : avec PanneauPocket, vous pouvez également vous tenir informé(e)s de l'actualité et des événements d'autres communes de votre choix



Libre expression



Après une rentrée studieuse, nous continuons de travailler tous ensemble sur de nombreux sujets pour la commune : agrandissement de l'école, transformation du stade, révision du PLU... sans oublier les commissions communautaires et les syndicats où nous siégeons.

N'hésitez pas à nous consulter pour plus de détails sur l'avancée de nos travaux ! Nous restons à votre écoute. Vous pouvez nous contacter par email à l'adresse vousetnouspollionnay@gmail.com

Si Pollionnay m'était conté...

Dans cette nouvelle rubrique, nous allons vous raconter Pollionnay en nous appuyant sur le livre « Pollionnay, histoires et mémoires » édité par la Maison de la Rencontre que nous remercions ici pour son aimable autorisation.

Pour ce premier article, la question que nous vous posons est la suivante : **Pourquoi « Pollionnay » s'appelle « Pollionnay » ?**

Il faut tout d'abord savoir que Pollionnay est la seule agglomération française à porter ce nom. Alors, pourquoi ce nom ? Qu'est-ce qui rend notre village unique en France ?

Pollionnay semble provenir de « Paulianacus », propriété d'un nommé Paulianus. Son orthographe varie

sensiblement des premiers siècles à nos jours.

- X^{ème} siècle : Puliniacum, Poliniaco, Puliniaco, Pollenay, Poloniaco
- XIII^{ème} siècle : Pollenay, Poyllennay, Poillegnay
- XVII^{ème} siècle : Pouillionnay, Pollionnay
- XVIII^{ème} siècle : Pollionnay, Poillonay



La forme que nous connaissons aujourd'hui, si elle apparaît une première fois en 1684, ne deviendra définitive qu'en 1789.

Dans notre prochaine édition, nous vous conterons l'histoire de la chapelle de Notre Dame de Lorette.

Si, de votre côté, vous souhaitez en savoir plus sur un lieu-dit, un monument ou tout élément du patrimoine de Pollionnay, merci de nous en informer en Mairie.

Inscription sur la liste électorale

Vous souhaitez vérifier si vous êtes inscrit sur les listes électorales et connaître votre bureau de vote ? Consultez le site service-public.fr

Tous les Françaises et Français majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires municipales ou européennes.

Cette démarche s'adresse aux citoyens français âgés de 18 ans révolus et aux citoyens ressortissants de l'Union européenne.

Elle concerne :

- Les demandes de première inscription,
- Les demandes d'inscription en cas de déménagement au sein d'une même commune,
- Les demandes d'inscription en cas de changement de commune d'inscription.

La demande d'inscription peut être déposée tout au long de l'année et au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le premier tour d'un scrutin pour pouvoir voter à celui-ci.

Avec quels documents ?

- Mon titre d'identité en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans si je suis Français(e).
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois à mon nom : quittance de loyer ou facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe, ou rôle des contributions directes communales (deux dernières années consécutives).

Comment effectuer ma démarche ?

- **Soit par internet** via le site service-public.fr. Pour réaliser la démarche, je dois posséder un compte sur ce site officiel et disposer de mes pièces justificatives en version scannée.

- **Soit par courrier** avec l'un des formulaires à télécharger ci-dessous. J'imprime le formulaire correspondant à ma situation, je le complète et le signe. Puis je l'envoie par courrier accompagné des photocopies des justificatifs demandés à la Mairie de Pollionnay.

- **Soit je me présente à la Mairie de Pollionnay** muni des justificatifs demandés.

> **Électeur français** (à télécharger et imprimer) : Formulaire Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription.

> **Électeur européen** (à télécharger et imprimer) : Formulaire Cerfa n°12671*02 de demande d'inscription et/ou Formulaire Cerfa n°12670*02 de demande d'inscription.

Les cartes d'électeurs seront transmises à tous les électeurs courant mars 2022.

Date des prochaines élections pour l'année 2022

Élections présidentielles :

- 1^{er} tour : 10 avril 2022
- 2nd tour : 24 avril 2022

Élections législatives :

- 1^{er} tour : 12 juin 2022
- 2nd tour : 19 juin 2022



Les brèves municipales

Recyclez vos bouchons



Vous pouvez déposer vos bouchons devant la mairie.



Pour la Saint Valentin, pensez à vos messages !

Le panneau lumineux de la commune ainsi que l'application PanneauPocket sont de nouveau mis à votre disposition

Vous avez jusqu'au mercredi 9 février 2022 pour nous faire parvenir votre « message d'amour » (50 caractères maximum) par email en l'envoyant à Emilie Martinache emilie.martinache@pollionnay.fr. Une attention très romantique qui ne manquera pas de charmer votre Valentin(e)

Bâtiment de séchage de fourrage

A l'initiative de la CCVL (Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais) et d'une dizaine d'agriculteurs de Pollionnay, Vaugneray et St Genis les Ollières regroupés en CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole), un bâtiment à vocation agricole de séchage de fourrage d'une superficie de 1600 m² est en cours de construction sur une parcelle de 8000m² à la Rapaudière. Environ 500 tonnes de fourrage récoltés seront acheminées et traitées ; au travers de ce séchage, l'aliment transformé et donné au bétail a une meilleure qualité nutritive et permet d'éviter d'importer du soja. Ce bâtiment a été mis à l'écart des habitations pour éviter toutes nuisances sonores.



Etat Civil

Naissances

C'est avec joie que nous vous faisons part de la naissance de :

Gabin Christian Michel Leray né le 13 juillet 2021
Louise Adèle Suzanne Martel née le 21 juillet 2021
Zoé Elise Lou Valette née le 9 août 2021
Milann Maylone Garaud Guillemaud né le 26 août 2021

Mariages

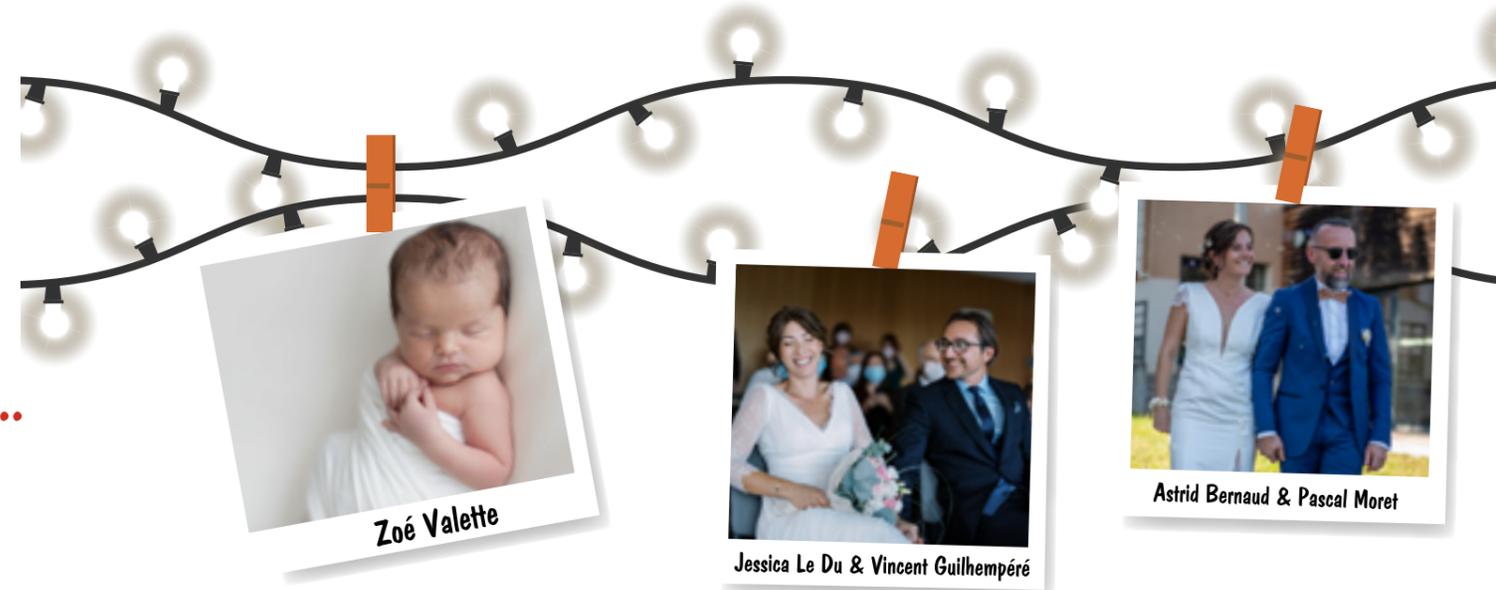
Nous adressons tous nos meilleurs vœux de bonheur à :

Hervé François Janin-Thivos & Ingrid Ruillat, mariés le 3 juillet 2021
Jérôme Pierre Lhopital & Andrée Chavassieux, mariés le 10 juillet 2021
Fabien Thierry Nicot & Marion Pistoressi, mariés le 7 août 2021
Pascal Lucien Michel Moret & Astrid Bernaud, mariés le 11 septembre 2021
Vincent Guilhempéré & Jessica Gaëlle Josette Le Du, mariés le 2 octobre 2021

Décès

C'est avec peine que nous vous faisons part du décès de :

François Jean Simon Mie (2 janvier 1956), décédé le 1^{er} juin 2021 à Givors



Aménagement du cimetière

Vous l'avez certainement remarqué si vous êtes allés rendre visite à vos défunts inhumés à Pollionnay : les allées du cimetière ont été entièrement restaurées ! Ces travaux, terminés juste avant la Toussaint, répondent à plusieurs objectifs : améliorer de façon durable la circulation des visiteurs comme des professionnels, réduire le désherbage sans imperméabiliser les allées pour autant et, enfin, améliorer l'esthétique de ce cimetière - un peu de guingois, il faut bien le dire.

Nous espérons que vous apprécierez !

Par ailleurs, la réflexion se poursuit sur l'extension du cimetière (sur le terrain communal qui le jouxte) et l'aménagement de la placette à son entrée. Il est envisagé, avec l'accord des anciens combattants, de déplacer à cette occasion le Monument aux Morts situé devant l'église et dont les fondations ont bougé.



Sondage

Pensez-vous préférable d'installer le Monument aux Morts :

- Dans le cimetière ?
- A l'extérieur du cimetière ?
- Là où il se trouve actuellement (devant l'église) ?

Vous pouvez déposer votre réponse à la mairie, l'envoyer par email à l'adresse pollionnay@pollionnay.fr ou encore via l'espace « Contactez-nous » sur le site internet de la Mairie.

Merci de votre participation.

A la rencontre de l'équipe de la médiathèque



De gauche à droite : Hélène Narminio, Marjolaine Michniuk

Après avoir été installée de nombreuses années dans le bâtiment aujourd'hui occupé par les kinésithérapeutes et l'ostéopathe, cela fait maintenant dix ans que la médiathèque occupe ses locaux actuels. C'est en septembre 2020 que **Marjolaine Michniuk** a succédé à Delphine Bation-Bourrat en tant que responsable de la médiathèque municipale lorsque cette dernière a été nommée responsable de la gestion et de l'animation du musée numérique de Tarare, Lamure-sur-Azergues et Thizy-les-Bourgs.

Titulaire d'une licence d'allemand et d'un DUT des métiers du livre et de l'information, c'est dans une bibliothèque parisienne qu'elle a commencé à exercer en tant que responsable de la section jeunesse, poste qu'elle a occupé 6 ans avant de rejoindre Pollionnay en 2018.

L'an dernier, et après avoir fait des stages dans les médiathèques de Craponne et Thionville, c'est en novembre que Marjolaine a été rejointe par **Hélène Narminio** au poste d'adjointe du patrimoine. Celle-ci a commencé sa carrière dans la rédaction pour des sites internet et des blogs (Air France, agences de voyages...), rôle qu'elle a tenu deux ans et demi. Titulaire d'un DUT des métiers du livre et du patrimoine, c'est tout naturellement qu'elle a rejoint notre médiathèque puisque, enfant, elle venait chaque dimanche matin avec ses parents chercher les livres qu'elle allait dévorer pendant la semaine.

Horaires d'ouverture

- Mercredi : 10h00 - 12h00 & 14h30 - 17h30
- Jeudi : 16h30 - 18h30
- Samedi : 10h00 - 12h00
- Dimanche : 10h00 - 12h00

Chiffres clefs

- 6080 livres
- 22 revues
- 750 CD
- 400 DVD



En complément, Hélène intervient à l'école lors de la pause méridienne pour lire des histoires et encadrer des ateliers de bricolage notamment.

Marjolaine et Hélène sont, bien sûr, des passionnées de lecture ! Si elles sont toutes deux attirées par les ouvrages sur le cinéma, elles apprécient des styles différents : bandes dessinées adultes et livres pour la jeunesse pour Marjolaine, science-fiction et fantastique pour Hélène.

Mais la médiathèque ne saurait fonctionner sans les **21 bénévoles** qui viennent les épauler pour accueillir le public, ranger et entretenir les ouvrages ou lire des histoires aux enfants de l'école lors de l'accueil mensuel des classes. Si vous aimez les livres et la bonne humeur, n'hésitez pas à les rejoindre !

Info pratique : depuis fin 2020, une boîte de retour, accessible 24h/24 et 7j/7, est à votre disposition à côté de l'entrée de la médiathèque.

De plus, des animations sont régulièrement organisées par la médiathèque ou en partenariat avec la Résidence Jean Villard, Les Aurélias, les associations du village, la crèche ou l'école par exemple, et prochainement avec les relais d'assistantes maternelles.

Pour compléter sa collection et organiser des événements, la médiathèque fait partie du réseau Médi@val (Grézieu-la-Varenne, Marcy-l'Etoile, Messimy, Saint-Genis-les-Ollières, Sainte-Consoce, Thurins et Vaugney). Il est ainsi possible d'emprunter ou réserver des ouvrages dans chacune de ces médiathèques ou de les commander à la médiathèque départementale de Chaponost comme auprès de la Métropole pour les retirer à Pollionnay.

Pour tout savoir sur la médiathèque municipale, celle du département et le réseau Médi@val, n'hésitez pas à consulter le site internet de la mairie (pollionnay.fr) ou à vous rendre aux adresses « mediatheque.rhone.fr » et « reseaumediaval.fr ».



Hommage à Annie Danière

Lorsque je suis arrivée à Pollionnay, en 1994, j'ai eu très envie de rejoindre l'équipe de la médiathèque. C'est Annie Danière, responsable-animatrice depuis plus d'une vingtaine d'années, qui m'a accueillie. Elle a joué un rôle essentiel pour moi ; sa douceur, sa patience et sa gentillesse m'ont vraiment rassurée et m'ont aidée à découvrir cette toute nouvelle activité : bénévole de la médiathèque.

Son compagnon, Charles, ses amis, Marie, Jean-Paul, Roger, Antoine, Suzanne et bien d'autres, ont été les artisans de la création de la médiathèque de Pollionnay, située initialement à la place de la Maison de la Rencontre, et bientôt de la fleuriste. Suzanne m'explique qu'Annie puisait dans sa bibliothèque personnelle les contes qu'elle apprenait par cœur et qu'elle allait ensuite raconter à l'école. Le directeur et l'équipe pédagogique de cette époque étaient déjà très demandeurs. Hormis quelques rares prêts de livres par la BDP*, chacun puisait dans ses propres réserves pour alimenter les rayons. C'est à l'étage de l'ancienne MJC, où se trouvent les kinés, que j'ai découvert ce lieu enchanté et enchanteur pour moi. Grâce à sa pugnacité et une présence inconditionnelle, Annie a réussi à pérenniser cette fonction par la création d'un poste d'animatrice d'abord tenu par Delphine, et aujourd'hui par Marjolaine. Même si elle n'assurait plus de permanences, Annie continuait à œuvrer au sein de la médiathèque, couvrir les nouveaux documents, classement, désherbage, etc. ! Par son dévouement, l'amour des livres, des gens, de la culture au sens très large du terme, Annie a ensoleillé cet espace qu'elle a su rendre unique.

Une ancienne bénévole de la médiathèque

* BDP : Bibliothèque Départementale de Prêt

Médiathèque

Les animations ont repris à la médiathèque !

Après la projection du film documentaire « Le bon grain et l'ivraie » **le samedi 13 novembre** en présence de la réalisatrice Manuela Frésil et avec la participation active de l'association PAS*, 2 séances de contes sont prévues **le samedi 27 novembre** à 10h00 et 10h30 par la conteuse Irène Ville et sur le thème de « L'Autre, si différent ? ».

Pour clore l'année en beauté, un atelier de création de cartes de vœux originales et artisanales sera offert aux enfants **le mercredi 15 décembre** à partir de 10 h, par l'atelier des Minuscules basé à Lyon. Gratuit, sur inscription.

* PAS : Pollionnay Accueil Solidarité



Le nouveau prix du polar, **le Prix Noir à l'Ouest**, est lancé ! Des sélections de romans noirs, de thrillers, de romans d'espionnage ou encore de suspens vous attendent dans le réseau des médiathèques. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! Et vous avez jusqu'au mois de mai pour les lire, les relire, et participer à l'élection du roman noir de l'année. Des animations variées (conférences, jeux, escape games, ateliers d'écriture, etc.) vous attendent dans les médiathèques participantes... Toutes les infos sur le site internet de **Mé di@val**.

Et pour contribuer à un accueil de qualité pour tous les lecteurs, la médiathèque s'est dotée il y a peu d'une table à langer, d'un transat et de dalles en mousse pour que les tout-petits se sentent comme à la maison !



Ecole primaire Michel Serres

Fin d'année : dernier jour de classe de Marie-Agnès Mugnier !

Le 6 juillet 2021, la météo aura été aussi exceptionnelle que la personne que nous étions en train de célébrer ! Les enfants, parents et adultes de l'école ont partagé, sous une pluie battante, un moment empli d'émotion. Un très beau livre a été créé par des parents d'élèves afin de remercier Marie-Agnès de tous les projets et souvenirs partagés sur l'école. La journée s'est achevée par un discours en direction des enfants, teinté de tolérance et de sagesse pour l'avenir. Heureusement, Marie-Agnès étant très impliquée dans la vie de la commune, nous savons que nous la retrouverons vite pour de beaux projets !



Rentrée 2021 : la reprise de l'école s'est très bien déroulée pour nos 254 élèves (95 en maternelle et 159 en élémentaire), répartis sur dix classes. Deux nouvelles collègues titulaires ont été accueillies : Nadine Lopez et Magalie Bailly (suite au départ en retraite de Marie-Agnès Mugnier et au changement de région de Myriam Gaulin).

Festival Inter'Val d'automne : grâce aux chouettes propositions de la CCVL, l'ensemble de l'école a repris fin septembre le chemin d'une vie culturelle à l'extérieur, pour le plus grand bonheur de nos élèves !



La salle « L'InterValle »



Piccolo Rigolo

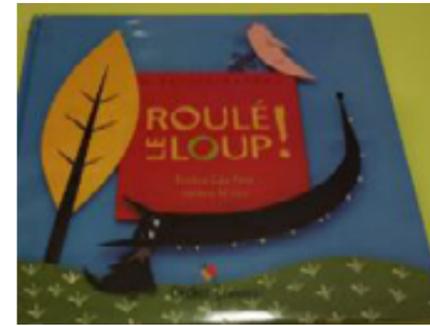


Crocdur le pirate

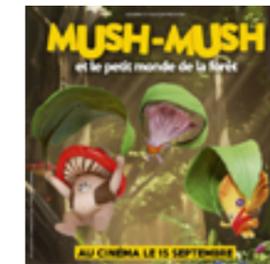


Le duo presque classique

Médiathèque : toute l'école a aussi pris beaucoup de plaisir à retrouver l'équipe et les bénévoles de la médiathèque pour partager de bons moments autour des livres !



Ciné-filou : toutes les classes ont également pu bénéficier d'une séance de cinéma au CinéVal.



Grande Lessive d'octobre 2021 : « Tous des oiseaux ? »



Nous remercions la municipalité, les parents délégués, le Sou des Ecoles et l'ensemble des familles pour leur soutien dans les projets que nous construisons pour les enfants.

L'équipe enseignante

Pré-inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2022

Dès le mois de décembre, vous pourrez contacter Emilie Martinache en mairie au 04 78 48 12 09 ou par email à l'adresse periscolaires@pollionnay.fr pour pré-inscrire les enfants nés en 2019 ou pour toute nouvelle inscription.



Pneus hiver

À partir de 2021, chaque année, en période hivernale (s'étendant du 1^{er} novembre au 31 mars), il sera obligatoire d'équiper son véhicule en pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige, dans certaines communes des massifs montagneux (Alpes, Corse, Massif central, massif jurassien, Pyrénées, massif vosgien).

Tous les véhicules à quatre roues et plus sont concernés par cette évolution réglementaire : véhicules légers, utilitaires, bus et poids-lourds.

De nouveaux panneaux de signalisation informeront de l'entrée dans une zone à équipement obligatoire. En cas d'absence de neige ou de verglas, les dispositifs amovibles – chaînes ou chaussettes à neige – sont conservés à bord du véhicule.

Les éventuels manquements à cette obligation ne seront pas sanctionnés la première année de la mise en place de ce dispositif, soit du 1^{er} novembre 2021 au 31 mars 2022.

Un panneau précisera la période hivernale, afin de rappeler aux usagers que ces obligations ne s'appliquent que du 1^{er} novembre au 31 mars.

CHAÎNES ET PNEUS HIVER

Il faudra, au choix, **ou détenir** des dispositifs antidérapants amovibles (chaînes et chaussettes), **ou équiper** son véhicule de pneus hiver.

Les dispositifs antidérapants amovibles

La réglementation permet de choisir entre chaînes métalliques et « chaînes textiles » communément appelées « chaussettes à neige ». Il en faut au moins deux, pour équiper les roues motrices.

- **Les chaînes** métalliques (pour un usage fréquent)
 - Avantages : dispositif très efficace, résistant, présentant la meilleure adhérence et tenue de route en cas de fort enneigement ou de route verglacée.
 - Inconvénients : elles sont plus onéreuses que les chaussettes textiles et plus difficiles à poser.

Il faut tenir compte de cette difficulté potentielle de pose, en situation réelle, sur le bas-côté d'une route enneigée, par temps froid. Les fabricants ont amélioré leurs dispositifs pour en simplifier l'usage, mais il est recommandé de s'exercer avant, dans des conditions plus aisées.

- **Les chaussettes** à neige textiles (pour un usage occasionnel)
 - Avantages : elles sont plus simples à poser, et moins onéreuses.
 - Inconvénients : elles sont moins efficaces que les chaînes en cas de fort enneigement, et ont une durée de vie plus courte.

Bien vérifier que les dispositifs amovibles sont adaptés à la taille de vos roues et à l'espace entre la roue et la carrosserie.

Chaînes ou chaussettes doivent être stockées à bord du véhicule, prêtes à servir, dès lors que le trajet emprunte un axe dans les zones concernées par la nouvelle réglementation.



• Les pneus hiver

Les pneus hiver, au sens du décret, sont les pneus relevant de l'appellation "3PMSF" (3 Peak Mountain Snow Flake), identifiables par la présence du marquage du "symbole alpin" et de l'un des marquages "M+S", "M.S" ou "M&S". Jusqu'au 1^{er} novembre 2024, les pneus neige uniquement marqués «M+S» seront tolérés.

Les pneus 4 saisons (4S, All Weather, All Season) n'ont pas de définition réglementaire : pour être considérés comme pneus hiver, il faut qu'ils soient estampillés « 3PMSF » ou au minimum « M+S » pour la période transitoire des 3 premières années d'application de la nouvelle réglementation.

Les véhicules portant des pneus à clous sont exonérés des obligations d'équipement.

A partir du 1^{er} novembre 2024

Seuls les pneumatiques "3PMSF" seront admis en équivalence aux chaînes.

L'achat et l'utilisation d'autres « pneus neige » resteront possibles mais les usagers devront, dans ce cas, détenir, en plus, des chaînes pour circuler du 1^{er} novembre au 31 mars dans les zones concernées par la mesure.

Voitures et véhicules utilitaires légers (M1, N1)

Le conducteur a le choix entre :

- Détenir au moins deux chaînes (ou autres dispositifs antidérapants amovibles équivalents).
- Équiper son véhicule avec au moins 4 pneumatiques hiver, montés sur au moins 2 roues de chaque essieu.

Les voitures sans permis ne sont pas concernées.



Syndicats et intercommunalité

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée de l'Yzeron

Afin de mutualiser les compétences et les coûts, il existe un partenariat entre le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée de l'Yzeron (SIAHVY) et la municipalité de Pollionnay. C'est donc dans ce cadre que des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement d'eaux usées du champ du centre équestre ont été effectués. Ceci, afin d'améliorer la gestion des eaux pluviales pour lutter contre l'érosion des terrains.

Cet investissement, d'un montant de 384 000 € HT dont 55 500 € HT à la charge de la commune de Pollionnay, a été subventionné par le Département du Rhône à hauteur de 32 242 € HT et de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse à hauteur de 78 750 € HT pour renouveler le collecteur principal d'assainissement d'eaux usées existant.

Celui-ci n'était plus étanche, entraînant, en période sèche, des risques de pollutions des terrains traversés (zone humide) et, en période de hautes eaux, un drainage du sol avec apport important d'eaux claires parasites.

Ces travaux permettront aussi de restituer à la rivière le Ratier, affluent de l'Yzeron, un volume d'eau estimé à 22.000 m³/an.

Cette opération a permis la suppression du déversoir d'orages du champ du centre équestre, ce qui va permettre de stopper les rejets directs au milieu naturel et de limiter fortement l'érosion créée par ces mêmes rejets.

La gestion des eaux pluviales au niveau du secteur de « l'église » est une problématique complémentaire à ces travaux de renouvellement de cette canalisation publique d'eaux usées.

En effet, l'exutoire des eaux pluviales canalisé en provenance du centre-bourg, de l'église et du château ont pour point de rejet le pré du centre équestre où est implanté le réseau d'eaux usées.

Ces réalisations s'inscrivent complètement dans les préconisations du schéma directeur des eaux pluviales de la commune de Pollionnay. La décision de créer **une noue* d'infiltration/dissipation d'environ 200 m³ intègre l'évolution des solutions alternatives à la politique du « tout tuyaux ».**

* Une noue est une sorte de fossé peu profond et large, végétalisé, avec des rives en pente douce, qui recueille provisoirement de l'eau de ruissellement, soit pour l'évacuer via un trop-plein, soit pour la laisser s'évaporer (évapotranspiration) et/ou s'infiltrer sur place, permettant ainsi la reconstitution des nappes phréatiques.



103, avenue Edouard Milaud
69290 CRAPONNE
04 78 57 04 89

GRAINE D'INSTANTS
MYRIAM LAGARDE PHOTOGRAPHE PORTRAITISTE de France
2012 et 2019

PORTRAIT STUDIO - MARIAGE - DEVELOPPEMENT PHOTO - IDENTITES - NUMERISATION

Ouvert du Mardi au Samedi
de 9h à 12h & de 15h à 18h
(sur RDV en dehors de ces horaires)

Graine d'Instants - Myriam Lagarde
Likez la page !

site : grainedinstants.fr
Instagram : @grainedinstants

Actualités du SIPAG*

Nouveaux Ateliers de Prévention, à raison de 2 sessions par an, selon le nombre d'inscriptions :

• Atelier « Conduite, Sécurité & Autonomie » REVISITÉ, ayant pour objectifs de vérifier ses capacités en matière de conduite, entretenir sa vigilance, réadapter ses comportements et remettre à niveau ses connaissances en matière de réglementation, cette dernière ayant beaucoup évolué. Le coût total de cet atelier est de 55 €.

• Démarrage en décembre du NOUVEL Atelier « Cuisine, Santé & Nutrition » qui se déroulera sur 3 communes hors territoire du SIPAG (choix en cours). Cet atelier sera ouvert à tous les seniors de + de 60 ans du territoire du SIPAG. Cet atelier, organisé en partenariat avec Silver Fourchette, a pour objectif de partager un temps convivial en cuisinant. Le coût des 3 ateliers est de 60 €.

Le Guichet Unique des Aidants, animé par le SIPAG, est plus que jamais actif et poursuit le développement de ses offres de répit, en 2022, au bénéfice des aidés et aidants du territoire du SIPAG et TOUJOURS A TITRE GRATUIT :

• Nouveau groupe qui débutera lors du 1^{er} trimestre 2022 (calendrier à venir) « Parole Aidante », dans les locaux du SIPAG à Craponne. Il s'agit d'un groupe ouvert auquel les aidants peuvent librement s'inscrire et participer selon leurs souhaits et disponibilités. L'objectif est d'échanger entre aidants de manière conviviale (autour d'un goûter offert par le SIPAG) sur tous les sujets souhaités et bénéficier ainsi d'un temps de détente. Deux professionnelles du SIPAG y participent afin de répondre à d'éventuelles questions.

• Les Journées Répit auront lieu à raison de 5 fois en 2022, avec des thématiques

• Innovantes, de nouveaux partenaires et toujours avec un repas partagé : lundi 13 décembre 2021 « Loisir créatif collectif » animé par Alexandra Venet de l'atelier M[Art]melade.



• Les Ateliers de Répit se diversifient et font place à des nouveautés « Réflexologie pour les binômes aidants/aidés » à domicile - avec Sabine Thomasset - mais aussi « Stretching » en partenariat avec l'UFOLEP, dans les locaux du SIPAG... tandis que les ateliers de socio-esthétique (aidants ou binômes aidants/aidés), de sophrologie (aidants) et de mémoire renforcée (pour les aidés) se poursuivent dans nos locaux. Toujours avec la prise en charge des aidés organisée par le SIPAG avec des activités de qualité, en partenariat avec Résidom et l'UFOLEP

• Pour terminer, les sessions de Formations des Aidants continuent en 2022 !

8 séances pour appréhender le statut d'aidant, mieux comprendre les enjeux de cet accompagnement dans la relation avec son proche aidé ainsi que les impacts sur son quotidien et sa santé tant psychique que physique, avoir des repères et partager des conseils de « bonnes pratiques ». Pour rappel, les activités « La Gym Senior », « Le Qi-Gong », « Remue-Méninge » sont toujours d'actualité.

Si des Pollionnois sont intéressés par ces propositions, ne pas hésiter à se mettre en relation avec le SIPAG :

✉ contact@lesipag.org
☎ 04 37 22 07 24

courrier ou rencontre : SIPAG 124 place Andrée Marie Perrin 69290 Craponne

Lundi : 13h30 - 17h00

Mardi et jeudi : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Vendredi : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 16h00

* SIPAG : Syndicat Intercommunal pour les Personnes Agées



Géocaching « Les Gnlus »

Lancement de 6 nouveaux parcours

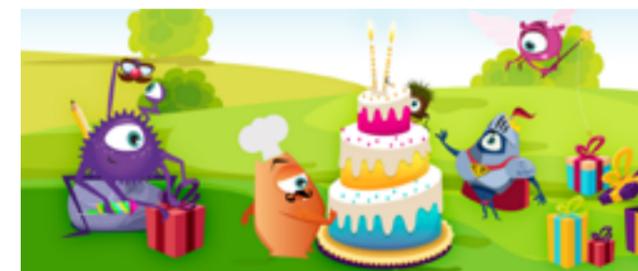
Depuis 2 ans, les Gnlus vous plongent au cœur des Monts du Lyonnais à travers une expérience ludique de géocaching ! Cette chasse aux trésors connectée vous promet de sortir des sentiers battus et de (re)découvrir le territoire.

Munis d'un smartphone ou d'une tablette et de l'application mobile, partez à la rencontre de ces créatures déjantées, aux origines alambiquées, qui ont envahi le territoire... Votre mission ? Enrayer cette invasion en capturant tous les Gnlus !

Osez l'aventure et arpentez les différents parcours qui jalonnent les Monts du Lyonnais, soyez surpris par la richesse de notre patrimoine en partant à la recherche de ces petites créatures. A la fin de chaque balade, un Gnlus sous forme de badge est à collectionner !

Ce concept se pratique tout au long de l'année, 24h/24h ! Les parcours sont accessibles à tous (94% des joueurs pratiquent cette activité en famille). 3400 équipes de chasseurs de Gnlus ont commencé l'aventure... et vous, ça vous tente ?

Plus d'informations : www.lesgnolus.fr – page Facebook Les Gnlus



Depuis fin septembre, **6 nouveaux parcours** sont proposés dans les Monts du Lyonnais :

- Brindas : Brindas ? C'est pas là
- Chevrières : Le roi, c'est moi !
- Larajasse (village de Lamure) : Opération Vinaigrette
- Orléanas : Jusqu'à la dernière goutte !
- Savigny : Le chat marié de Savigny
- Vourles : Panique à l'alambic

Vous avez déjà l'application mobile sur votre smartphone ou votre tablette ? Pensez à faire une mise à jour pour que les nouveaux parcours apparaissent.

Ces 6 nouveaux parcours ont bénéficié du soutien financier du département et de l'EPIC Maison Départementale Rhône Tourisme.

Application mobile gratuite des Gnlus disponible sur Android et iOS.

Le relais itinérant « Val Petite Enfance » de retour à Pollionnay !

Le relais d'assistantes maternelles « Val Petite Enfance » est de retour depuis les vacances de la Toussaint sur la commune de Pollionnay. Ce relais itinérant, qui intervient déjà sur les communes de Brindas, Ste-Consorce et Yzeron, se présente sous la forme d'un camping-car joliment aménagé, dans lequel les assistantes maternelles peuvent changer et coucher les enfants. Il stationnera devant la salle multi-activités des Presles (salle sous la cantine de l'école), une fois tous les quinze jours, les vendredis matin de 9h00 à 11h00, le premier accueil ayant eu lieu le vendredi 12 novembre 2021.

Laetitia Péchard, formatrice de jeunes enfants de formation et animatrice du relais, sera ravie d'accueillir les assistantes maternelles accompagnées des enfants qu'elles gardent pour leur proposer un temps collectif animé par ses soins. Son enthousiasme, sa bonne humeur et son professionnalisme devraient susciter la cohésion des professionnelles de la petite enfance du village !

A noter que, très prochainement, un partenariat sera mis en place avec la médiathèque de Pollionnay qui se déplacera pour venir conter des histoires ou accueillera certains temps collectifs dans ses locaux.



Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais

Le centre nautique intercommunal des Vallons du Lyonnais à Vaugneray est ouvert !
Après 2 ans d'importants travaux d'extension et de rénovation, la piscine de Vaugneray a pu rouvrir ses portes le 2 novembre.

Avec ses 3 bassins, dont un avec un fond mobile, la piscine peut désormais accueillir le public sur de plus grandes plages horaires. Les associations sportives, quant à elles, disposent de plus d'espaces.

De nombreuses activités sportives sont proposées pour petits et grands : leçons de natation, bien entendu, mais aussi aquabike, aquapaddle, aquagym, plongeon, éveil aquatique, waterpolo, plongée sous-marine...

Côté bien-être, vous pouvez profiter d'un sauna tout neuf, d'un solarium... Et, pour le retour des beaux jours, les espaces extérieurs ont été entièrement refaits avec notamment un terrain de jeux d'eau pour les enfants !



Horaires, tarifs, activités proposées.... Retrouvez toutes les informations sur www.ccvl.fr !

CALENDRIER DE COLLECTE 2022
POLLIONNAY
SAINTE-CONSORCE sauf le ch. des bruyères entre la RD30 et le ch. des Barodes

Plus d'infos : www.ccvl.fr

Janvier							Février							Mars						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6		
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	12	13
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	14	15	16	17	18	19	20
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	21	22	23	24	25	26	27
24	25	26	27	28	29	30	28							28	29	30	31			
31																				

Avril							Mai							Juin						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3					1	2								
4	5	6	7	8	9	10	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	
11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
25	26	27	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30			
							30	31												

Juillet							Août							Septembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
25	26	27	28	29	30	31	29	30	31					26	27	28	29	30		

Octobre							Novembre							Décembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1														
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31	
31																				

■ collecte des bacs de tri (à couvercle jaune) : les mercredis des semaines impaires
■ collecte des ordures ménagères : les lundis

■ JOURS FÉRIÉS
 Une collecte de rattrapage est organisée le lendemain de chaque jour férié (ordures ménagères et tri).

Maison de retraite Jean Villard

« Laissez parler les p'tits papiers... »

... à l'occasion de l'exposition « Pli, signe de vie, souffle de soi(e) », réalisée avec les récits et productions des résidents avec l'artiste « plieur-froisseur de papier » **Alexis Mérat**, ils ont ému et émerveillé les visiteurs, au sein de la Résidence Jean Villard ainsi qu'à la médiathèque municipale de Pollionnay, en septembre et octobre.

Après un passage par les SUBS (SUBSISTANCES) de Lyon en novembre 2021, où l'exposition fait écho au spectacle de cirque « PLI » d'**Inbal Ben Haim**, elle est à retrouver à **la médiathèque de Grézieu-la-Varenne du 26 novembre au 12 décembre 2021** et à **la médiathèque de Sainte-Consorte du 20 au 31 janvier 2022**.

Ne manquez pas de la (re)découvrir et de vous laisser emporter par la magie du papier.

Gratuit, ouvert à tous.

Création : Alexis Mérat
Production : Les SUBS – Lieu vivant d'expériences artistiques, Lyon
 Réalisation lors d'une résidence proposée dans le cadre du programme Transat, porté par les Ateliers Médicis.
 Avec l'aide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes
 Avec l'appui de la commune de Pollionnay et du réseau des médiathèques Médi@val





ASSOCIATION DES FAMILLES

Marie-Laure Gizolme /
Christine Morin
Mairie, 113 rue des Ecoles
Pollionnay

☎ 06 32 71 59 45

☎ 06 65 56 67 43

✉ assoc.familles.pollionnay@gmail.com

🌐 famillesenmouvement.fr

Les activités ont repris, avec conviction et entrain, pour les anglicistes motivés, les adeptes du Pilates et de la gym tonique, les futurs jongleurs et les jeunes sportifs !

Vous pouvez encore rejoindre le club de tarot du jeudi à 20 h ou venir vous ressourcer aux séances de sophrologie le lundi tous les 15 jours à 19h15 (information auprès de Christine Morin – 06 65 56 67 43).

Il reste aussi des places au multisports pour des enfants de 5 à 8 ans le samedi matin de 9h30 à 10h30 (information auprès de Marie-Laure Gizolme – 06 32 71 59 45).

Des ateliers « Sophro-relaxation », « Préparation aux examens » et « Massages assis en binômes (à

partir de 9 ans) » vous seront également proposés pendant les vacances scolaires dès le prochain printemps.

Le dimanche 26 septembre a eu lieu « Nettoyons la nature ». Nous étions environ 18 pour nettoyer les rues de Pollionnay ; il y avait énormément de déchets comme des mégots de cigarette, des bouteilles en verre et des canettes, des livres, des enjoliveurs, des masques et même un téléphone portable (environ 10 sacs poubelle remplis). Ce qui nous rend tristes, c'est que, dans la petite ville de Pollionnay, il y a beaucoup de déchets ; alors, imaginez dans une ville comme Lyon ou Paris !

Alors, mesdames et messieurs, s'il vous plaît, 2 fois dans l'année essayez de prendre le temps de faire ce petit geste pour la planète qui en a franchement besoin et surtout ne jetez pas vos déchets par terre.

Article rédigé par Lucas Mignot et Célestin Gizolme (élèves de 6^{ème})



Les résidents des Aurélias se sont ensuite joints à ce nettoyage dans le quartier autour de leur établissement lors de leur balade hebdomadaire et nous les en remercions.

APRES-MIDI JEUX

. **Dimanche 16 janvier 2022 à 15 h à la salle des fêtes de Grézieu-la-Varenne**

. **Mardi 22 février 2022 à 15 h à la salle des fêtes de Pollionnay**

PARTAGE DE GALETTES ET CONFECTION DE COURONNES

. **Dimanche 23 janvier 2022 à 14h30 à la salle des fêtes de Pollionnay**

CARNAVAL ET CONFECTION DE MASQUES

. **Mardi 15 février 2022 à 14h30 à la salle des fêtes de Pollionnay**

NETTOYONS LA NATURE

. **Dimanche 20 mars 2022 à partir de 9h30**

CLASSES EN 1

E. Bouchard / Z. Rochette
Mairie, 113 rue des Ecoles
Pollionnay

☎ 06 11 46 30 71

☎ 06 86 80 50 14

✉ classesen1depollionnay@yahoo.com

🌐 classes-en-1-de-pollionnay.webnode.fr

Après une année d'absence, lors d'un week-end ensoleillé qui a accompagné les diverses festivités, la Foire de Pollionnay a fêté son grand retour et les conscrits avec !

La traditionnelle vente de brioches

Une tradition bien connue des Pollionnois, cette vente nous permet de récolter un peu d'argent afin d'organiser des événements et des animations tout au long de l'année.

La vente a débuté le vendredi 3 septembre à la sortie de l'école,

puis s'est poursuivie le samedi 4 septembre au matin avec quatre équipes de conscrits réparties sur l'ensemble du village pour pouvoir en proposer à un maximum d'habitants. Un stand avait été également mis en place au forum des associations, puis dans la soirée à la buvette de la vogue, ainsi que le dimanche sur la foire.

Un grand merci aux Pollionnois et Pollionnoises, aux nouveaux habitants et aux habitués, de nous avoir accueillis lors de la vente des brioches et soutenus durant ce weekend !

Merci également pour vos dons qui nous permettront par la suite de réaliser d'autres animations.

La vogue et le bal mousse des Classes en 1

L'équipe des 20 ans des Classes en 1 avait, depuis le début, l'idée de faire une soirée mousse. Dans le contexte

sanitaire actuel, ce n'était pas gagné d'avance mais les présidentes ainsi que les adhérents ont tout de même voulu tenter ce pari fou, en adaptant la soirée aux règles sanitaires.

Après une longue après-midi de préparatifs, la soirée mousse a débuté en commençant par l'accès privatisé aux enfants qui se sont bien amusés. Avant de continuer le bal mousse, la soirée s'est interrompue quelques instants pour venir admirer le feu d'artifice organisé par la mairie de Pollionnay.

Une fois terminé, les plus grands ont, à leur tour, pu profiter du bal mousse animé par « JDS SONORISATION », présent à Pollionnay pour sa dernière prestation et qui nous a offert un bal mémorable.

Vous avez été nombreux à venir profiter de cette soirée et nous vous en remercions, il n'y avait jamais eu autant de monde à un bal des Classes jusqu'à présent !

Merci à l'équipe de JDS Sonorisation pour avoir assuré le bal mousse.

Merci à tous les bénévoles et adhérents des Classes en 1 pour leur aide à la buvette et tout au long de la soirée. Merci également au Comité de la Foire pour son soutien. Et enfin merci à l'équipe municipale et à monsieur le Maire de nous avoir permis de réaliser cette soirée et de nous avoir offert un beau feu d'artifice.

41^{ème} Foire de Pollionnay

Après une nuit blanche pour les co-présidentes, le char des Indiens est arrivé au village à 6 heures du matin pour être exposé tout le dimanche à côté de l'église. Nous remercions le « GAEC Bouchard » pour le transport.

Aux alentours de 10h30, les conscrits, accompagnés de la batucada « La Boîte à Meuh » ont défilé dans les rues du village depuis la Mairie, en passant par l'église et jusqu'à la nouvelle Salle des Fêtes pour son inauguration.

Installés au centre du village dès le matin pour le café et les brioches, vous avez pu nous retrouver à tout moment de la journée pour vous désaltérer et manger un bout, jusqu'à 19 heures.

Nous étions heureux de fêter nos Classes en votre compagnie et de voir notre beau village de nouveau animé !

Repas dansant – Bal d'Halloween

Les festivités ne sont pas finies, une fois la foire passée, les bénévoles des Classes en 1 se sont de nouveau réunis pour organiser la soirée d'Halloween.

Samedi 30 octobre, à partir de 20 heures, débutait le repas dansant puis le bal d'Halloween dans la nouvelle Salle des Fêtes.

Animé par DJMHOUSE et son équipe, la soirée a battu son plein avec un public venu déguisé pour l'occasion et pour participer au concours. Le repas a été préparé par Mathieu Duvillard. Les courges qui nous ont permis de réaliser un décor naturel et dans le thème venaient de l'entreprise « Desfarges », horticulteur de Saint-Martin-en-Haut, de « La famille Mille », maraîcher/producteur de Vaugneray ainsi que de « Monsieur Dumas », habitant de Pollionnay.

Nous remercions la nouvelle épicerie du village (Le Pot Lyonnais) pour la vente des tickets repas, l'équipe municipale pour le prêt de la Salle des Fêtes, Mathieu Duvillard pour le repas, le GAEC Chantre pour les fromages et le panier garni, le Comité des Fêtes pour le prêt du matériel, les établissements Martinière pour la boisson, DJMHOUSE pour la sonorisation et l'animation de l'évènement, Messieurs Desfarges GAEC Mille et Dumas pour le prêt des courges et les adhérents et bénévoles pour leur participation.



Discours des co-présidentes

Nous tenions tout de même à faire un discours pour clôturer les derniers événements passés.

Tout d'abord, nous remercions l'ensemble de nos adhérents pour leur confiance, leur motivation sans faille, leur participation, leurs idées ainsi que leur soutien. Un grand merci aux familles des 10 ans qui prennent le temps de faire vivre cette magnifique expérience à leurs enfants. Un énorme merci à tous nos amis qui viennent nous aider à chaque événement pour nous permettre de vous offrir des moments inoubliables !

Et encore merci à toutes les associations du village, les commerçants et l'équipe municipale pour leur soutien, aux agriculteurs du village qui, chaque année, nous prêtent un char pour les défilés et qui participent au transport, généreusement !

Et enfin un grand merci aux habitants pour votre participation à chacun des événements !

Vive les classes en 1 !

Elodie Bouchard et Zoé Rochette
Les co-présidentes

Evènement à venir

- Bal d'HIVER : date communiquée prochainement
- Défilé des conscrits et gratinée : dimanche 24 avril 2022

Recrutement pour les Classes en 2

Nous sommes à la recherche de conscrits « en 2 » (nés en 1972, 1982, 1992, 2002, 2012...) qui souhaiteraient s'investir dans leurs Classes, au Bureau ou simplement en tant qu'adhérents.

Si vous êtes des Classes en 2, et donc que votre année de naissance se termine par un 2, vous êtes attendus à la réunion du mardi 30 novembre 2021 à 20h30 (Salle du Partage, 1^{er} étage de la Salle des Fêtes).

Depuis le départ de l'ancien président, le poste de président est vacant et le Bureau est à reconstituer ; cette réunion est très importante pour nous, les conscrits des Classes en 2 ! Si lors de cette réunion aucun Bureau ne se crée, nous devrons réfléchir à une éventuelle interclasse exceptionnelle, pour maintenir la tradition des Classes.

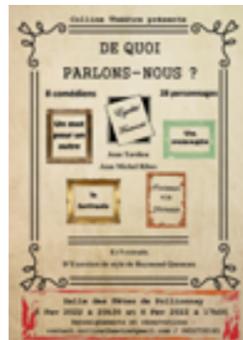
Si vous ne pouvez pas être présent mais que vous souhaitez participer ou faire partie du Bureau des Classes en 2, merci de nous faire part de cette information

Les Classes en 1 se chargent de l'organisation afin de voir qui prendra notre suite. Alors, n'hésitez pas à nous contacter (email : classesen1depollionnay@yahoo.com) si vous avez des questions. Bien sûr, nous vous tiendrons informés des décisions prises et des futures réunions si les Classes en 2 ne peuvent faire leur année.



COLLINE THÉÂTRE

Matthieu Aafort
317 chemin des Congères
Pollionnay
☎ 06 52 73 21 61
✉ contact.collinetheatre@gmail.com



Nous vous proposons notre nouveau spectacle « DE QUOI PARLONS NOUS ? »

A travers plusieurs saynètes de Jean Tardieu, Jean Michel Ribes et Raymond Queneau, un même personnage principal : le langage. Saynètes comiques, décalées, surprenantes, ou beaucoup trop réelles, alliant toujours dérision et poésie.

10 saynètes, 28 personnages, 8 comédiens ! Retrouvez la Compagnie « Col-line Théâtre » dans son nouveau spectacle le samedi 5 février 2022 à 20h30 et le dimanche 6 février 2022 à 17h00 à la Salle des Fêtes de Pollionnay !

Renseignements et réservations :
contact.collinetheatre@gmail.com / 06 52 73 21 61

LES AMIS DU TILLEUL

Marie-Noëlle Peronnet
Mairie, 113 rue des Ecoles
Pollionnay
☎ 04 78 48 10 20
✉ lesamisduilleul@orange.fr
🌐 les-amis-du-tilleul.neopse-site.com/fr/



Si 2020 fut une année « particulière » pour l'association « Les Amis du Tilleul », 2021 se montre sous de meilleurs auspices !

Tout d'abord, notre Assemblée Générale a pu se tenir le 8 juillet, en présence de nombreux participants, alors que celle de 2020 avait dû être organisée en « distanciel » compte tenu des contraintes sanitaires du moment.

Le 26 août, la traditionnelle sortie « grenouilles » a réuni 58 convives autour d'un repas au restaurant « Le Chêne » à Violay (Loire). Le déplacement s'est fait en autocar.

Dimanche 4 septembre 2021 : Foire de Pollionnay ! A cette occasion, la vente de nos confitures artisanales a rencontré un vif succès !

Le jeudi 16 septembre, à l'occasion de la reprise des après-midi « jeux » organisés dans la « Salle du Partage » de la nouvelle Salle des Fêtes, les membres de l'association ont pu célébrer les anniversaires en « présentiel ».

Comme ce fut le cas avant la pandémie de la Covid-19, outre les natifs du troisième trimestre, les adhérents âgés de 70, 80 et 90 ans ont plus particulièrement été honorés par la remise de cadeaux spécifiques.

Bien que les sourires apparaissent « masqués » sur la photographie jointe, une excellente humeur a caractérisé cette petite fête. Elle aura permis à beaucoup de renouer un dialogue, quelque peu estompé du fait des dispositions sanitaires qui nous avaient contraints de célébrer, individuellement, les anniversaires par correspondance.

Le 13 septembre, transportés en autocar de tourisme, les 58 adhérents présents ont pu apprécier le repas gastronomique préparé à leur attention par l'auberge de « La Sauzée » à Saint-Cyrles-Vignes, dans la Loire. Sur la photo jointe, on peut constater un certain engouement pour les danses récréatives ayant ponctué le repas !



Des projets d'activités diversifiées sont « en gestation » au sein des « Amis du Tilleul » ! Nous aurons l'occasion d'en reparler. 2021 : la dynamique est renforcée !

COMITÉ DE LA FOIRE

Laurie Poccachard
Mairie, 113 rue des Ecoles
Pollionnay
☎ 06 88 50 95 31
✉ foiredepollionnay@gmail.com
🌐 foiredepollionnay.free.fr/index.php

La Foire, c'est reparti !

Malgré toutes les incertitudes et grâce au soutien de la municipalité et des bénévoles, nous avons tenu bon et pu enfin concrétiser cette 41^{ème} foire, symbole d'un retour à une certaine normalité.

Mais le succès de la foire, c'est l'affaire de tous : vide-greniers, exposants, forains et, bien sûr, les visiteurs. Merci donc d'avoir répondu présent et d'avoir permis de renouer avec cette tradition majeure de notre village.

Pour continuer l'aventure, le « Comité de la Foire » a cependant besoin de forces vives, pour renouveler l'équipe, apporter de nouvelles idées et ambitions et répondre aux attentes des nouvelles générations. N'hésitez donc pas à nous rejoindre, comme simple bénévole, au gré de vos disponibilités au cours de l'année ou même quelques heures le week-end de la foire (installation, encadrement, démontage). Pour les plus motivés, vous serez également les bienvenus comme membre du conseil d'administration, voire du Bureau car, là aussi, les ressources manquent.

Pour vous faire connaître ou avoir plus d'informations, vous pouvez nous contacter à l'adresse foiredepollionnay@gmail.com, ou participer à notre Assemblée Générale le mardi 7 décembre à 20h30 à la Salle des Fêtes.



LES CAVALIERS DE POLLIONNAY

Florian Gelin
142 chemin du Verdy
Pollionnay
☎ 07 61 84 89 62
✉ florian.gelin@gmail.com

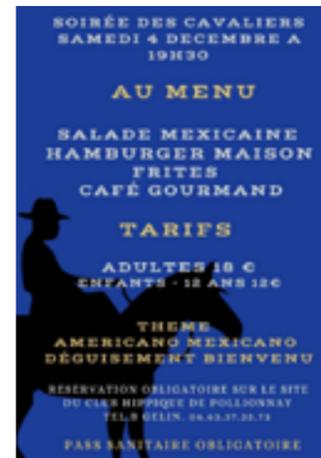
Les dates de nos animations sont :

- Concours Hippiques le 28 novembre 2021
- Soirée Western à la Salle des Fêtes le samedi 4 décembre à partir de 19h30

Pour 2022, dates des concours :

- 13 février : concours CSO (saut d'obstacle)
- 6 mars : concours de dressage
- 10 avril : concours CSO - Hunter – Amateur avec challenge par équipes des cavaliers de Pollionnay
- 15 mai : concours CSO - Hunter
- 2 juillet : fête du club Hippique avec cochon grillé ou barbecue
- 2 octobre : concours CSO - Hunter

Retenez bien ces dates



PAROISSE



Michel Pocachard
☎ 04 37 20 07 41
✉ michel.pocachard@orange.fr
🌐 saintalexandre.paroisse.net

Des temps forts, passés...

Le 5 septembre, à l'occasion de la foire, l'église était comme d'habitude de la fête. En plus d'ouvrir ses portes, elle accueillait cette année une exposition d'icônes réalisées par l'association « Armel », et mise en place par Marguerite, Monique et Annie. En plus d'admirer plus de 60 icônes présentées, nous pouvions aussi découvrir les techniques de réalisation et symboles iconiques.

Dans l'après midi, le Père Norbert Otero a béni toutes les icônes, en présence de Mme Chavand, qui a réalisé de nombreuses icônes présentées

Le 2 octobre a eu lieu la 1^{ère} marche des hommes du Doyenné des Portes de l'Ouest Lyonnais regroupant 4 paroisses pour quatorze communes. Cette marche était l'occasion de se rencontrer pour se connaître, soutenir, entraîner et entraider... Chaque groupe est parti de son clocher pour tous se retrouver, près de 80, à l'Eglise de Pollionnay en fin d'après-midi, afin de partager un temps de réflexion et participer à la messe célébrée par le Père Régis. Pour Pollionnay, le groupe est parti de la Chapelle de Lary. La soirée s'est clôturée par un temps convivial.



Prêts pour le départ de la marche en direction de l'Eglise

...et à venir

Vendredi 24 décembre à 19h30 : messe de la nativité, précédée d'une veillée autour d'un conte de Noël. Noël est toujours un grand temps fort de l'année et, à l'occasion de la veillée, l'église se remplit beaucoup plus que d'ordinaire.

Certes, la tradition de Noël est très ancrée mais preuve est aussi que la naissance de l'enfant Jésus reste très importante pour de nombreux habitants de notre village, signe d'espérance !

Dimanche 13 février 2022 à 9h15, messe animée par le groupe des pères de familles de la paroisse. La foi est beaucoup plus forte et riche lorsqu'elle se vit en communauté. Cette messe sera suivie par un temps de partage autour d'un apéritif à la Salle Paroissiale.

N'hésitez pas à retenir ces 2 dates, fidèles de la messe dominicale ou participants plus occasionnels, vous êtes tous les bienvenus car le Seigneur nous accueille tels que nous sommes, il nous connaît au plus profond de nous-même.

POLLIONNAY ACCUEIL ET SOLIDARITÉ



Dominique Mugnier
19 chemin de la Plate
Pollionnay
☎ 04 78 48 16 34
☎ 06 08 73 13 17
✉ pollionnay-accueil-solidarite@laposte.net

Les personnes accompagnées

Une très bonne nouvelle concernant **Inza Kamagate**, jeune homme d'origine ivoirienne soutenu financièrement par notre association et accompagné par 2 familles pollionnoises : il a enfin obtenu un rendez-vous à la préfecture du Rhône, 9 mois après sa 1^{ère} demande. Rendez-vous au cours duquel il s'est vu délivrer une carte de séjour « vie privée-vie familiale » de 6 mois assortie d'une autorisation de travail.

L'avenir de Inza s'éclaircit. Il va pouvoir effectuer, dans le cadre de son BAC PRO en ébénisterie, un contrat de professionnalisation dans une entreprise de Roanne.

La famille Azizyan est très heureuse d'avoir rejoint Pollionnay et s'épanouit dans son nouvel environnement. Elle est soulagée de pouvoir compter sur l'accompagnement de notre association et d'autres personnes du village. Les parents et les enfants mettent tout en œuvre pour que leur intégration se passe du mieux possible. Stephan, le père de famille, assure une activité « jeu d'échecs » à l'école, les enfants poursuivent leur scolarité au collège de Craponne et à l'école Michel Serres et s'intègrent facilement. Une naissance est attendue : la famille et les personnes de leur entourage se sont mobilisées pour préparer au mieux cet événement.

Tenue de la buvette le 1^{er} octobre dernier dans le cadre du Festival Inter'Val d'Automne

Notre association a été sollicitée par la CCVL (Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais) pour l'organisation et la tenue de la buvette de la salle L'Inter-Valle au profit de l'association lors du concert de Thomas Dutronc (voir photo). Le bénéfice de cette soirée va grandement nous aider pour le financement de nos actions. Nous remercions bien entendu les membres de la CCVL pour leur attention et leur confiance.

Projection d'un film documentaire

Samedi 13 novembre 2021, nous avons eu la possibilité de projeter, en partenariat avec la médiathèque de Pollionnay et dans le cadre de la semaine du film documentaire, « Le bon grain et l'ivraie », film traitant du quotidien des personnes migrantes vu avec le regard de leurs enfants. D'autres actions sont à venir.

Nous remercions toutes les personnes qui, par leurs dons, leur disponibilité et leur engagement à nos côtés, permettent la poursuite et la réalisation de nos actions.

Si vous souhaitez faire un don à notre association, vous pouvez toujours le faire par l'un des moyens suivants : chèque à l'ordre de Pollionnay-Accueil-Solidarité ou via le lien ci-dessous du Site sécurisé HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/pollionnay-accueil-solidarite/formulaires/2>.

Si vous souhaitez nous contacter :
pollionnay-accueil-solidarite@laposte.net

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Bernard Girin
Marie, 113 rue des Ecoles
Pollionnay
☎ 04 78 87 19 42
☎ 06 77 52 89 72
✉ girinduo@yahoo.fr

Dimanche 13 février 2022

Vente et dégustation de boudin sabodets et terrines



Buvette
Salle des Fêtes de 8h00 à 13h00



SOLIDARITÉ EMPLOIS

Jean-Paul Jasserand
et Laurent Dellest
35 route de la Croix du Ban
Pollionnay
☎ 07 68 53 61 68
✉ pollionnay@solidarite-emplois.com
solidarite-emploi.com



Vous recherchez un emploi localement ?

Nous vous accompagnons dans votre recherche par différentes aides : rédaction de CV, lettre de motivation, entraînement aux entretiens d'embauche, jobs dating, forum pour l'emploi...

Nous vous recevons à l'antenne de Pollionnay tous les jeudis matin de 9 h à 11 h au 1^{er} étage de la médiathèque de Pollionnay (35, route de la Croix du Ban).

Vous pouvez nous joindre également par email : pollionnay@solidarite-emplois.com ou par téléphone (aux horaires de permanence) au 04 78 48 14 69.



SOU DES ÉCOLES

Emmanuel Robert
163 chemin des Presles
Pollionnay
☎ 06 86 85 10 94
✉ sou.pollionnay@gmail.com

Les animations proposées par le Sou des Ecoles reprennent !

Depuis la rentrée, la situation sanitaire a permis au Sou des Ecoles de reprendre du service. L'association des parents de l'école de Pollionnay a déjà réuni de nombreux habitants du village lors de la soirée d'Halloween. D'autres rendez-vous sont également prévus dans les mois à venir, à noter dans vos agendas !

Plus d'une centaine d'enfants se sont retrouvés le 31 octobre dernier pour fêter Halloween.

Déguisés en ravissantes sorcières, citrouilles ou fantômes en tout genre, ils se sont livrés à la traditionnelle « chasse aux bonbons ». Une fois les paniers remplis de friandises, tous se sont réunis au cercle agricole qui a gentiment mis à disposition son local pour déguster de bonnes crêpes offertes par le Sou !



Prochain rendez-vous, le marché de Noël : samedi 11 décembre.

Organisé en collaboration avec le Comité des Fêtes, le traditionnel marché de Noël aura lieu le samedi 11 décembre de 10 h à 18 h.

Au programme :
- Marché gourmand & artisanal de 10 h à 18 h : viticulteurs, produits régionaux, artisanat local, bijoux & décoration,
- Bar à huîtres ouvert dès 10 h,
- Déjeuner assis à partager en famille ou entre amis dès 12 h.



Tout au long de la journée, vous pourrez profiter d'animations musicales, de la présence du Père Noël et d'ateliers créatifs pour les enfants.

Vous pourrez récupérer vos sapins, saumon, huîtres & foie gras vendus par le Sou des Ecoles à tarifs réduits. Les ventes sont ouvertes à tous, mais uniquement en pré-commande. Plus d'informations à venir sur notre page Facebook : www.facebook.com/soupollionnay

Le Sou des Ecoles vous donne également rendez-vous en 2022 :

- Bourse aux kids : Dimanche 13 mars de 9 h à 13 h : « Vide-grenier » dédié aux jeux, jouets et équipements des petits.
- Marché aux fleurs : Samedi 15 mai de 9 h à 13 h : matinée dédiée à votre jardin.
- Fête de l'école : événement ouvert au plus grand nombre avec des jeux, des animations et une soirée festive (fin juin / début juillet).

N'oubliez pas que l'intégralité des bénéfices de ces événements est reversée au profit des enfants de l'école de Pollionnay : le Sou a donc besoin de votre participation et de votre soutien !

Plus d'informations sur les activités du Sou des Ecoles
- Suivez le compte Facebook « Sou des Ecoles Pollionnay » www.facebook.com/soupollionnay
- Ou contactez-nous par email à l'adresse sou.pollionnay@gmail.com



Archigreen

Concepteur paysagiste espaces verts



Entretien • Création • Elagage

04 72 66 94 58
archigreen@orange.fr

Archigreen

Concepteur paysagiste et piscines



Entretien • Création • Piscine

04 72 66 94 58
archigreen@orange.fr

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021 & 2022

- 04.12 / 20h00 - Salle des Fêtes Soirée Western - LES CAVALIERS DE POLLIONNAY
- 11.12 / 10h00 - Salle des Fêtes Marché de Noël - COMITÉ DES FÊTES ET SOU DES ÉCOLES
- 16.12 / 13h00 - Salle des Fêtes Jeux Anniversaires - LES AMIS DU TILLEUL
- 18.12 / 8h00 - Salle des Fêtes Matinée huitres - QUADESMONTS69

Décembre

- 06.01 / 14h00 - Salle des Fêtes Roi Jeux - LES AMIS DU TILLEUL
- 08.01 / 11h30 - Salle des Fêtes Voeux du Maire - MUNICIPALITÉ
- 08.01 / 18h00 - Salle des Fêtes Sainte-Barbe - SAPEURS POMPERS
- 22.01 / 10h00 - Salle des Fêtes Banquet Saint Vincent - CERCLE AGRICOLE
- 23.01 / 14H30 - Salle du Partage Partage de galettes avec confection de couronnes - ASSOCIATION DES FAMILLES
- 29.01 / 8h00 - Salle des Fêtes Matinée huitres - QUADESMONTS69
- 29.01 / 7h30 - Boulodrome de Vaugneray Coupe de la municipalité - BOULE DES PINS

Janvier

- 05.02 / 20h30 - Salle des Fêtes Pièce de théâtre «De quoi parlons nous ?» - COLLINE THEATRE
- 06.02 / 17h00 - Salle des Fêtes Pièce de théâtre «De quoi parlons nous ?» - COLLINE THEATRE
- 13.02 / 8h00 - Salle des Fêtes Boudin et sabodets - SOCIETE DE CHASSE
- 15.02 / 14h30 - Salle des Fêtes Carnaval et confection de masques - ASSOCIATION DES FAMILLES
- 17.02 / 12h00 - Salle des Fêtes Repas - LES AMIS DU TILLEUL
- 22.02 / 15h00 - Salle des Fêtes Après midi Jeux - ASSOCIATION DES FAMILLES

Février

- 13.03 / 9h00 - Salle des Fêtes Bourse des kids - SOU DES ÉCOLES
- 17.03 / 14h00 - Salle des Fêtes Jeux Anniversaires - LES AMIS DU TILLEUL
- 19.03 / 9h00 - Salle du Partage Assemblée générale - ASSOCIATION GENEVIÈVE DUMONT
- 20.03 / 9h30 Nettoyons la nature - ASSOCIATION DES FAMILLES

Mars

Ces évènements peuvent être annulés au vu des circonstances sanitaires.

Retrouvez ces informations au quotidien sur notre panneau lumineux au centre du village, sur PanneauPocket et sur le site internet de la commune.

Nouveau
Audéo™ Paradise
La nouvelle solution auditive performante, simple et pratique pour redécouvrir les merveilles du son.
Son naturel net
Compréhension claire de la parole
Suppression du bruit personnalisée
Solution rechargeable et connectée

Rien n'égale le son de Paradise

Essai gratuit
1 an de suivi

Chargeur Offert**
avec le 2^e appareil

AUDITION CONSEIL

Capital
Entrepreneurs
2020

Guilla JOFFRET Laurence BARDI

- Charbonnières-les-Bains ☎ 04 81 65 44 30
Pôle médical - 104 route de Paris
- Grignon ☎ 04 72 66 16 73
54 av. Édouard Beland - PARKING NOUVEAU
- Lezilly ☎ 09 81 95 70 58
Chez Optique Jentilly - 14 place de l'Église
- S-Denis-au-Mont-d'Or ☎ 04 72 18 95 37
5 rue du Castelfort

auditionconseil.fr

NOUVELLE VISION
OPTICIEN DIPLOMÉ

1 PLACE DU 8 MAI 1945
69670 VAUGNERAY
TEL: 04.78.45.18.41

POL'infos de la commune de Pollionnay.
Edité à 1300 exemplaires, gratuit
Directeur de la publication : Philippe Tissot, Maire de Pollionnay
Rédaction : Elus, Commission Communication et Associations
Crédits photos : Commission Communication + ©CD69 – Julien Bourreau
+ Lionel Guerin + Lino Smaniotta + toutes les associations présentes dans ce document
Infographie DesIDcrea

